

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4955>



Carte cible des CIO en Bourgogne : Des fermetures programmées ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - PsyEN EDO -



Date de mise en ligne : vendredi 6 novembre 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Rappel : La carte cible des CIO est une demande du Ministère de l'Education Nationale aux recteurs.

Ceux-ci doivent fournir un projet de carte cible des CIO qui seraient repris par l'Etat en cas de désengagement des Conseils départementaux.

Il est important de rappeler que l'objectif affiché est de « garantir les modalités de fonctionnement... améliorer l'accès au service ... » (Lettre de la DEGESCO aux recteurs)

Dans ce cadre, le MEN indique à chaque recteur un nombre de CIO pouvant être repris. Nombre pouvant être discuté (ce qui est fait par d'autres rectorats).

Le 7 juillet 2015 s'est tenu un groupe de travail académique sur ce projet, réunissant rectorat et représentants du personnel.

L'administration nous présente lors de ce GT, sous prétexte donc « d'améliorer l'accès aux services », un projet comportant strictement 11 CIO et **faisant disparaître 4 implantations (Louhans, Joigny, Le Creusot, Decize) et laissant un point d'interrogation sur Dijon 1.**

Création aussi d'une nouvelle invention : le CIO entre deux départements (Autun couvrant à la fois des établissements du 58 et du 71) !!!

Pour les adhérents **télécharger ci-dessous** avec votre code (pour les non-adhérents contacter le SNES Dijon qui vous renseignera) :

– Projet de carte cible des CIO :



Projet de carte cible des CIO

A part quelques éléments liés aux établissements, au nombre d'élèves par COP ... notre CSAIO n'a pas su nous expliquer clairement sur quels éléments solides ce projet de carte cible avait été élaboré (rien sur la cohérence des territoires, la prise en compte des réalités locale, les bassins...)

Il est inacceptable de jouer l'avenir des CIO bourguignons sur une carte qui semble construite avec uniquement règle , crayon et... Mappy.

Nous apprenons aussi que dans le cadre du SPRO, dans les zones non couvertes par les CIO, d'autres structures (missions locales, maisons de l'emploi...) pourront assurer la « complémentarité » (traduction, : la substitution !!!). L'esprit de la carte est révélé : la dilution de nos missions dans le SPRO.

Enfin, parce que l'administration doit considérer que notre charge de travail n'est pas assez importante, nous apprenons la confiscation de l'équivalent d'un poste COP en rompus de temps partiels. Ce temps retiré du terrain ira au profit d'un poste profilé MLDS au rectorat !

En tant que représentants SNES/FSU nous affirmons que ce projet de carte cible n'est pas acceptable et contribue à la casse du service public d'orientation.

Nous affirmons que la reprise de tous les CIO est possible et oeuvrons pour le faire admettre.

Nous invitons tous les personnels à se mobiliser dès la rentrée pour contribuer à la sauvegarde de nos CIO.

Les représentants SNES/FSU pour le secteur orientation